Rapport de révision de l'exercice 2020, WWF section Fribourg

Mesdames, Messieurs,

Conformément à notre mandat, nous avons contrôlé, dans les bureaux du WWF section Fribourg, à Fribourg, les comptes de l'exercice 2020 arrêtés au 31 décembre 2020 et constaté ce qui suit :

1) Les pièces comptables extraites à titre de contrôle correspondent aux écritures comptables

2) Le bilan de l'année précédente (2019) a été correctement reporté

3) Les pièces comptables sont toutes disponibles et sont classées avec soin

4) Les avoirs déclarés sont irréprochablement comptabilisés.

Nous invitons l'assemblée générale à :

- Approuver les comptes et le bilan 2020 montrant une perte de l'exercice de CHF 5'887,44
- Donner décharge au caissier et lui exprimer ses remerciements et sa reconnaissance pour l'excellent travail accompli.

Fribourg, le 20 mars 2021

Les vérificatrices : Gladys Godel Véronique Manser

G. Godel V. Manser